

30.09.2004 - 10:00 Uhr

BBT: Le président de la Confédération appelle les entreprises à utiliser tout le potentiel des places d'apprentissage

(ots) - Berne, le 30 septembre 2004, OFFT: Lors de la Journée de la formation professionnelle, le président de la Confédération Joseph Deiss a distingué pour la première fois à Fribourg les vainqueurs des Championnats suisses des jeunes professionnels dans 20 disciplines différentes. À cette occasion, il a également honoré des personnes et des institutions qui se sont illustrées ces douze derniers mois par leurs prestations exceptionnelles dans le domaine de la formation professionnelle. Au cours de la table ronde qui a réuni des représentants de la politique et de l'économie, il a tiré un bilan des mesures prises sur le marché des places d'apprentissage; durant son allocution, il a par ailleurs appelé l'économie à utiliser tout le potentiel des places d'apprentissage.

Dans le cadre de la Journée de la formation professionnelle, le président de la Confédération Joseph Deiss a lancé un appel à l'adresse des entreprises pour qu'elles forment la main-d'œuvre de demain et qu'elles tirent le meilleur parti du potentiel que représentent les places d'apprentissage, ceci dans l'intérêt de l'économie suisse. Il les a mis aussi en garde contre le danger de ne plus former d'apprentis, sous prétexte de considérations économiques à court terme (rentabilité) liées aux fluctuations conjoncturelles du moment.

La Confédération et les cantons veillent à ce que les entreprises continuent à bénéficier de conditions générales optimales dans le domaine de la formation professionnelle. Elle veille aussi que la formation de la relève soit globalement payante pour les entreprises. La nouvelle loi sur la formation professionnelle, entrée en vigueur au début 2004, élève l'innovation au rang de programme. Ces prochaines années, plus de 200 formations en apprentissage seront réformées. La nouvelle loi sert également au développement de nouvelles professions, par exemple les assistants en soins et santé communautaire. Par ailleurs, la perméabilité du système de la formation professionnelle a été accrue et a ainsi offert de nouvelles perspectives de professions et de carrières. Enfin, les élèves qui éprouvent des difficultés scolaires et qui ont achevé leur formation professionnelle initiale de deux ans peuvent désormais obtenir une attestation fédérale.

Un système de formation professionnelle fonctionnant bien ne saurait toutefois suffire; les jeunes doivent pouvoir trouver des places d'apprentissage. Malgré la situation économique tendue en 2004, l'offre de telles places a pu être augmentée par rapport à l'année précédente grâce à des mesures à court terme sur le marché des places d'apprentissage. L'engagement de promotrices et de promoteurs cantonaux de places d'apprentissage, la mise en place de réseaux d'entreprises formatrices ainsi que le placement et l'assistance individuelle des jeunes n'ayant pas trouvé de places d'apprentissage sont autant de mesures ayant remporté un franc succès.

Championnats suisses des métiers: honorer les meilleurs

Le président de la Confédération Joseph Deiss a distingué aujourd'hui solennellement les vainqueurs des Championnats suisses des jeunes professionnels 2004. Ces jeunes se sont illustrés au cours des Championnats suisses des métiers qui se sont déroulés ces douze derniers mois. Les concours nationaux mis sur pied un peu partout en Suisse servent aussi de sélections pour le Concours mondial des métiers. Ce dernier se déroulera à Helsinki en 2005. Le chef du Département fédéral de l'économie a en outre mis en exergue les prestations particulières fournies par les inspecteurs de la formation professionnelle, le projet «H2O Script» dans le cadre

de «La science appelle les jeunes», ainsi que l'Union patronale du canton de Fribourg. De par l'écho de ces championnats dans les médias, les jeunes, leurs parents de même qu'un large public ont pu en apprendre plus sur ces diverses professions et admirer les prestations remarquables des meilleurs spécialistes du moment.

Renseignements:

Christophe Hans, porte-parole DFE, tél. 079/705 15 57,
christophe.hans@gs-evd.admin.ch

Andreas Merk, Communication OFFT, tél. 031 322 83 63,
andreas.merk@bbt.admin.ch

www.bbt.admin.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000119/100480264> abgerufen werden.